



Rencontres Théobaldiennes

Comité de quartier n°3

Compte-Rendu

Quartier Saint Germain



Mardi 1 avril 2025 à 18h30 – Salle La Rotonde
Centre Culturel Marc Brinon, 1 rue des vergers

Organisateurs :

M. le Maire, Christian Plumard

Secrétaire de séance :

Mme Céline Di Domenico

M. Grégory Brulé

Membres Présents :

Mme Agnès Bartuccio

Mme Marine Rouichi

Mme Vanny Cheav

M. Claude Rousseau

M. Mohamed Medjidi

M. Jérémie Barnabé

COMPTE RENDU

Points abordés :

STATIONNEMENT :

Rues proches concessions :

- Stationnement des voitures des salariés
 - Proposition de passer la zone en bleu

SECURITE :

- Villa Eugene Delacroix : demande d'installation d'un miroir dans l'angle de la rue
- Rue Auguste Renoir : demande d'installation d'un miroir à l'intersection avec l'avenue st germain des noyers
- Passage Jean Arp :
 - o Demande de panneau interdisant le passage de véhicule motorisé
- Réfection des trottoirs : de nombreuses dalles se soulèvent dans le quartier
- Avenue st germain des noyers :
 - o La traversée est dangereuse : véhicules avec vitesse excessive. Proposition d'installer des ralentisseurs au département.
 - o Proposition de tailler les haies de biais aux intersections pour une meilleure visibilité

ENVIRONNEMENT :

- Encombrants : le nouveau système permet moins de prise en charge quant à la nature des déchets à ramasser

CONCESSIONS :

Le maire a eu l'engagement de Marne et Gondoire pour réaliser des travaux : haie, grillage et marquage au sol interdiction de stationnement.

Le maire va rencontrer les concessions pour les nuisances concernant l'éclairage et les essais moteurs des motos.

ENTREPRISES :

VALEUR D'HOME : le maire va ressortir les permis de construire pour effectuer des vérifications de conformité. Prévu au départ pour un showroom, c'est un maintenant un dépôt de matériel de chantier. L'entreprise a demandé récemment à la mairie un arrêté pour faire passer des camions dans l'allée : le maire s'y est opposé.

L'espace de chantier provoque des nuisances et des problèmes de sécurité.

OPTIC BTP : nuisances sonores très tôt le matin

ADOMA : un comité composé d'élus et d'habitants sera mis en place pour suivre l'évolution de la mise en place de ce centre d'hébergement. Le maire a mis en place une rencontre avec le sous-préfet, les élus, les commerçants et un référent habitant du quartier : il assure que le

centre sera encadré, la sécurité renforcée, les personnes accueillies n'auront pas d'enfants scolarisables et qu'il n'y aura aucun impact social et financier pour la commune.

AUTRE :

Les vestiaires du stade manquent d'entretien et de ménage, surtout dans les toilettes. La lumière ne fonctionne plus.

Cheminement : commencer par le haut du quartier St Germain pour passer devant ADOMA puis redescendre vers Valeur d'Home